



Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e en technologies de l'information et de la communication, session 2024**

N° F2D55IGEELR

### **La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

## **DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Ingénieur-e en technologies de l'information et de la communication, au titre de l'année 2024 :

Madame COLNOT Emmanuelle, conservatrice en chef des bibliothèques, présidente, experte, Université de la Réunion, La Réunion.

Monsieur TAGLANG Thomas, ingénieur d'études de classe normale, vice-président, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame DANION Catherine, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur SOUSSI Lahcen, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame BESSE Dominique, ingénieure d'études de classe normale, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Monsieur CHARNEAU Franck, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Monsieur GENOT Pascal, agent contractuel équivalent ingénieur de recherche, suppléant, Université de la Rochelle, La Rochelle.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 10/05/2024

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON